

L'Écho du Tescou



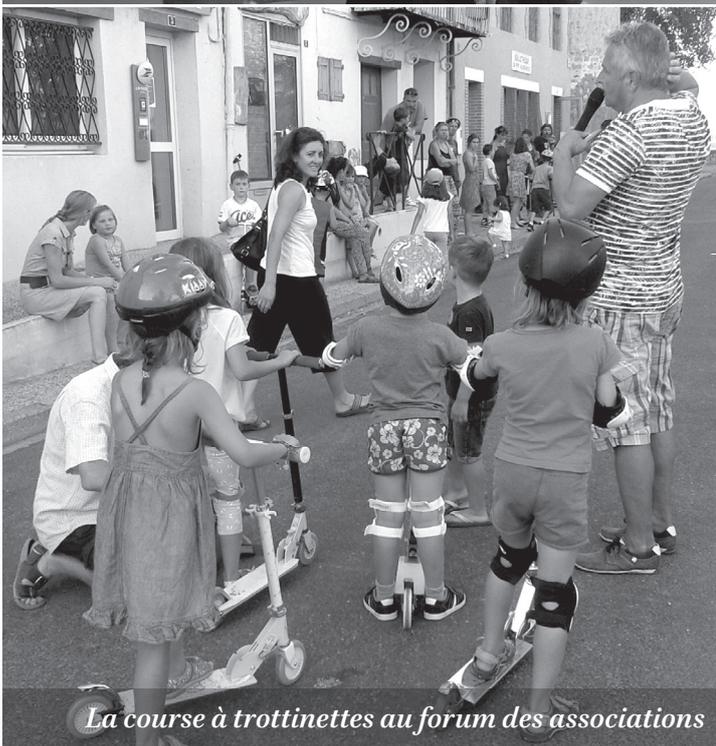
Bulletin municipal d'information | Octobre 2016



Le Bal du 14 juillet à la Salle omnisports



La fête de l'école et le départ de l'ancien directeur



La course à trottinettes au forum des associations



La chorale de la bibliothèque au forum des associations

Sommaire

Le mot du maire.....	p 2
Conseil municipal du 3/6/2016.....	p 3
Conseil municipal du 22/9/2016.....	p 7

Vie publique, sociale et économique

Départ de Claire Balbeura, arrivée de Christelle Torente.....	p 10
Aide et installation des réfugiés kurdes.....	p 10
Coopérer pour entreprendre.....	p 11
CCAS.....	p 12
Les Restos du Cœur.....	p 13
Bernard Boulze - Maire honoraire.....	p 14
Recensement.....	p 14
La Pause Fermière.....	p 15
Le Secours Catholique.....	p 15
L'Épi Salvagnacois.....	p 16

Enfance

La rentrée à l'école Canta Grelh.....	p 18
L'Association des Parents d'Elèves.....	p 19
Accueil de loisirs « Les Galopins ».....	p 20
Les Camps d'été avec ELANS.....	p 20

Culture

Les actualités de la bibliothèque.....	p 21
Exposition Du Regard au Ressenti.....	p 22

Sports et loisirs

Forum des Associations.....	p 23
Pétanque Salvagnacoise.....	p 24
Salva'danse.....	p 24
A.M.I.S.....	p 24
Les Amis de la Belote.....	p 24
Conservatoire de l'Outillage.....	p 25
Je Dis Loisirs.....	p 25
Lumen&Co.....	p 26
Le Galetas.....	p 27
L'Office de tourisme.....	p 28
Agenda des manifestations.....	p 29

Vie pratique..... p 30**L'Echo du Tescou n° 128**

Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac Parution trimestrielle
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Directeur de publication

Bernard Miramond

Les membres du comité

Régine Added, Mireille Brunwasser,
Georgette Gambazza Frédérique Massat,
Antoinette Pradier et Bernard Villaret

Avec la participation des secrétaires de Mairie

Nicole Lutsen et Christelle Torente

Ont contribué à ce numéro

AMIS, Équipe biblio, Nicolas Fouché,
Christophe Gardette, Maryse Laur,
Cyril Maddalena, Josyane Mathieu,
Françoise Miquel, Anne et Colin Painter,
Yves Raymond

Mise en page

Tim Bastian

Le mot du Maire



La rentrée scolaire s'est effectuée dans un contexte particulier : le Plan Vigipirate renforcé après les attentats survenus en France nous impose des contraintes supplémentaires pour l'accès à l'école ainsi que des travaux de sécurisation. Mais surtout après 15 ans de direction de l'école, M MENGE a fait valoir ses droits à la retraite. Une page se tourne, et nous lui avons rendu hommage lors de la fête de l'école. Certains de ses anciens élèves, nos « grands ados » étaient venus le saluer et le remercier avec beaucoup d'émotion, pour ce qu'il leur avait transmis pendant toutes ces années. Mme Emilie GRESSÉ nouvelle directrice a pris le relais et nous lui souhaitons la bienvenue et de belles années sereines avec tous les enseignants qui l'entourent à l'école de Salvagnac.

Communauté d'Agglomération suite :

Le 1^{er} janvier 2017, nous allons nous « fondre » dans une nouvelle structure de coopération intercommunale. La Communauté d'Agglomération de l'Ouest du Tarn – l'appellation n'est pas encore validée, mais le périmètre et la structure ont été entérinés par la Préfecture.

3^e Communauté d'Agglomération du Tarn avec celle d'Albi et de Castres-Mazamet, en raison du nombre de compétences transférées, cette nouvelle structure aura à gérer près de 800 salariés. Afin de pouvoir conserver une certaine proximité, nous sommes plusieurs élus à souhaiter que des bureaux décentralisés (comme celui de Salvagnac) puissent rester ouverts pour répondre aux ci-

toyens concernant l'urbanisme, les ordures ménagères, l'assainissement ou le fonctionnement de l'école.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Salvagnac apporte son soutien à l'Association 2A2R (Association Accueil des Réfugiés à Rabastens), Emmaüs, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, le Secours Populaire, ces bénévoles viennent en aide à des réfugiés irakiens.

Par le passé, nos grands-parents ont su accueillir des réfugiés espagnols, italiens ou juifs qui fuyaient la barbarie et la mort. Alors comme eux et comme l'Auvergnat de Georges Brassens, sachons ouvrir notre porte et notre huche à ceux qui ont dû fuir la guerre pour survivre.

Merci à tous ces bénévoles qui, sans bruit, nous donnent une belle leçon d'humanité.

Bernard Miramond



Réunion du conseil municipal

du jeudi 30 juin 2016

L'an deux mille seize, jeudi 30 juin à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux art. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mme ADDED Régine
M. BALARAN Roland
M. BOULZE Bernard
Mme BRUNWASSER Mireille
M. GERAUD Yves
Mme LAGARRIGUE Christel
M. LECOMTE Olivier
Mme MASSAT-PETER Frédérique
M. MIRAMOND Bernard
Mme PRADIER Antoinette
M. RAYMOND Yves
M. SEGUIGNES Yannick
M. VILLARET Bernard,

Étaient absents :

Mme GERMA-LOUBET Candie
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie

Ont donné procurations :

Mme GERMA-LOUBET Candie à M. B. Miramond
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie à Mme M. Brunwasser

Secrétaires de séance :

Mme MASSAT-PETER Frédérique
M. VILLARET Bernard

ORDRE DU JOUR

M. le Maire demande l'approbation du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal du 7 avril 2016:

Approuvé à l'unanimité

DÉLIBÉRATIONS :

1 | Répartition de l'enveloppe « subventions 2016 »

La commission Vie Associative a travaillé sur les demandes de subventions 2016 en s'appuyant sur le budget alloué (18 000 €), identique à celui de 2015. Elle nous propose une diminution de 100 € sur les grandes associations et de 50 € sur les plus petites de manière à conserver une somme disponible en cas de demande exceptionnelle en cours d'année.

Dans le cadre de la compétence école et sports, la communauté de commune (CC) a accepté la prise en charge d'un professeur de musique pour l'association Vox Musica et d'un intervenant en Basket qui interviendront également sur les NAPs (Activités périscolaires)

Bibliothèque : cette compétence devra être transférée à la prochaine Communauté des Communes du Tarn Ouest. M. le maire propose en prévision de ce transfert d'intégrer le fonctionnement et les dépenses de la bibliothèque dans le budget communal en tant que délégation de service public, façon de consolider la volonté municipale de conserver notre bibliothèque sur Salvagnac. M. B. Villaret demande qu'une subvention soit conservée pour l'Association qui gère bénévolement ce service et ce afin d'en faciliter la gestion courante. M. B. Miramond propose de créer une ligne budgétaire « bibliothèque » sur le budget municipal.

Il serait intéressant de faire de même pour l'association Vox Musica avec le projet de créer une école de musique.

M. Y. Raymond propose de discuter le budget bibliothèque avec les membres de l'association. M. B. Villaret demande que le Maire rencontre la Présidente de l'Association Culturelle afin d'éviter tout malentendu auprès des bénévoles. Mme M. Brunwasser pense que c'est une réflexion que la commission peut mener.

M. Y. Séguignes ajoute que les écoles de musique sont gérées par le département. La mairie pourra toujours la subventionner.

Mme R. Added indique que les frais de l'Association Culturelle s'élèvent à 250 € ►

► Tableau des subventions : Préparation réunion subventions associations

Associations	Sollicitée en 2016	Votée	Commentaires
Pompiers	500	450	Manque bilan
Je dis loisirs	150	150	
AMIS	500	450	
Places en Fête	3000	2400	
Lumen & Co	1500	300+500	
Vox Musica	3000	2000	
ELANS	600	400	
Basket	1200	1000	Manque bilan financier
Foot	1900	1800	
Pétanque	800	750	
Comité des fêtes	4600	4500	
Coop école	750	700	
Association culturelle Salvagnacoise (bibliothèque)	1100	250	+ 650 sur le budget communal
Auto cross	1500+1000	900+900	Travaux de mise en sécurité du terrain
Culture et tourisme			Pour l'action Art en Pays Salvagnacois sur le budget Fêtes et cérémonies devis de 900€
Prévention routière		50	
Association rabastinoise pour l'accueil des réfugiés			Pas de subvention mais une allocation de 200€ du CCAS

Auto-cross : L'association s'engage à payer la moitié des frais de bornage pour le terrain soit 1313 €. La sécurité du circuit est une priorité.

Association Culture et Tourisme : La mairie ne donne pas de subvention pour l'exposition d'Annette Cunnac organisée par l'association C&T dans le cadre de l'Art en Pays Salvagnacois. Les dépenses seront payées sur facture par la mairie sur le budget Fêtes et Cérémonies. Le prévisionnel s'élève à 900 €.

Resto du Cœur : la mairie a fourni un nouveau local (ancien vestiaire du Foot) et le matériel de peinture qui a été effectuée par les bénévoles. La mairie participe également par le paiement des charges du bâtiment.

ASAD : la mairie prête un local pour la permanence de l'association d'aide à domicile tous les mercredi matins

TOTAL des SUBVENTIONS : 17 500 €.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

M. Y. Raymond demande que l'on rappelle les règles de bien vivre aux responsables d'association (économie d'énergie)

M. R. Balaran évoque une nouvelle fois la problématique du billard qui coûte cher en électricité, et demande de convoquer les responsables de l'association pour en parler. Aide aux Réfugiés

Une association caritative s'est créée sur le Rabastinois pour venir en aide aux réfugiés. La mairie de Salvagnac s'était proposée pour l'accueil d'une famille sans que la préfecture donne suite. L'association de Rabastens vient de loger 5 kurdes. Les communes environnantes participent par l'intermédiaire de leur CCAS. Le CCAS de Salvagnac leur fait un don de 200 € pour les dépenses de la vie courante. Ils sont actuellement en train de faire leur dossier de régularisation, doivent pour cela se déplacer sur Paris. Ils n'ont pas le droit de travailler. Le projet actuel est de leur faciliter les contacts avec les associations. *Accord à l'unanimité pour transférer 200 € au CCAS en vue de ce don.*

2 | Modification des statuts du SDET (syndicat départemental d'énergie du Tarn)

M. le maire nous fait passer les statuts. Mme M. Brunwasser demande que les documents soient remis quelques jours avant le Conseil afin d'avoir le temps de les étudier. M. B. Miramond est d'accord. Il précise que l'adhésion au SDET est intéressante pour la commune car elle permet la prise en charge de l'activité Éclairage Public sous forme de mutualisation des frais.

Accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3 | Fusion des communautés de Communes prévue par le SDCI

Le projet de fusion des trois communautés de communes (Tarn et Dadou, Pays Rabastinois et Vère-Grésigne Pays Salvagnacois) a été présenté par le préfet en mars dernier. La municipalité avait rejeté ce projet, et appuyé la proposition d'une fusion avec les communes du gaillois après scission de Tarn et Dadou. La Commission n'avait pas accédé à cette demande et le projet préfectoral est donc définitif. Les municipalités ont jusqu'au 30 juin pour faire connaître leur avis, à défaut cet avis sera considéré comme favorable.

Après de longues discussions le conseil municipal reste partagé en plusieurs positions

- › M. Brunwasser et Y. Séguignes s'opposent au projet préfectoral associé au Pacte de Gouvernance et à la Charte Fondatrice qui n'établissent pas une réelle démocratie.
- › B. Miramond déclare qu'il faut faire une analyse séparée des documents et qu'il était favorable à un regroupement de notre CC avec les communes du Gaillacois.
- › B. Villaret rappelle sa position lors du précédent débat : il est favorable à la fusion des trois Communautés de Communes dans le périmètre proposé pour une mutualisation plus efficace des moyens et des personnes, mais considère que l'organisation en syndicat de communes, donc la mise en place d'un système de gestion par les maires (suffrage indirect), entraînera une désignation de bureau basé sur l'équilibrage politique et l'importance des communes et non sur les compétences nécessaires à certains postes de responsabilité. Il reconnaît que rien ne peut être changé car établi par la loi, mais il reste partisan d'une organisation démocratique élue au suffrage direct. Il doute de l'efficacité des commissions ou comités. L'organisation en trois pôles ne peut se justifier que dans une phase transitoire.
- › Y. Raymond déclare qu'après avoir participé à des réunions préparatoires, il est persuadé du bon fonctionnement du système.

M. le Maire indique plusieurs scénarios pour répondre à la demande préfectorale et les soumet au vote.

<i>Rejet du projet</i>	<i>5 voix</i>
<i>Acceptation du projet</i>	<i>1 voix</i>
<i>Ne pas donner d'avis au préfet</i>	<i>0 voix</i>
<i>Refus de donner un avis en précisant que la définition du projet a été prise sans tenir compte de l'expression démocratique</i>	<i>8 voix</i>
<i>Abstention</i>	<i>1 voix</i>

La municipalité exprimera donc sa réprobation de la décision prise à la majorité de 8 voix.

4 | Nouveaux horaires « rentrée scolaire 2016/2017 »

Suite à acceptation par l'Education Nationale de la modification des NAPs (regroupement des activités sur deux après-midi), les horaires scolaires sont modifiés dès la prochaine rentrée :

- › lundi et jeudi : 9h-12h / 13h30-16h15 / pas de NAP
- › mardi et vendredi : 9h-12h / 13h30-15h15 / NAP de 15h15 à 16h15

A la demande des enseignants, les enfants seront réveillés de la sieste à 15h

Le SDIS (pompiers) assurera une initiation aux gestes de premier secours pendant les NAP pour les CM1 et les CM2.

Mme C. Lagarrigue demande que 2 heures soient rajoutées à une employée en CAE pour assurer les accompagnements sur les NAP. Dans le cadre du contrat, cette employée a également fait une demande de formation permis de conduire. La participation de l'employeur est évaluée à 500 €. *Le Conseil Municipal approuve cette demande à l'unanimité.*

Le conseil municipal participe au cadeau de départ à la retraite de M. Menge, directeur de l'école de Salvagnac depuis 15 ans. Il lui sera remis lors de la fête de l'école. Il est également invité pour le repas du 14 juillet et recevra la médaille d'honneur de la Mairie.

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à la nouvelle directrice, Mme Émilie Graisset.

5 | Voirie - Panneaux de signalisation

M. R. Balaran nous informe que les chemins de la Borie, des Camalets, de la Garde, de Ferruc, du Batut, de la Rosière, de la Giroune, des Bragards, des Buffels et la voie communale 19 ont été goudronnées.

Il signale un carrefour dangereux chemin de St Pierre : mise en place prévu d'un « céder le passage ».

Idem au croisement de la RD 2 et RD19 : signaler.

Carrefour de Margat : mettre un « céder le passage ».

Réunion prévue le 11 juillet pour la réfection de la départementale traversée du village.

Le dépositaire et l'ossuaire seront terminés dans une semaine, le columbarium en septembre.

6 | Assainissement

Les travaux de relevage du versant Sud seront financés par l'agence Adour Garonne à hauteur de 34000 € pour un total de 75600 €.

Il faut faire une demande de subvention au département.

Accepté à l'unanimité du Conseil Municipal. ▶



► QUESTIONS DIVERSES :

› La proposition est faite de tenir un stand de la mairie au forum des Associations.

› Le siège social de la CC est transféré au 2 Allées Jean-Jaurès. L'Office de Tourisme installé à la même adresse ouvrira le 1 juillet. Le syndicat mixte Tescou Tescounet sera au 2^o étage. Au sous-sol, local de la petite enfance et des assistantes maternelles.

La compétence urbanisme siège dans les bureaux de la CC : les documents d'urbanisme sont toujours instruits localement pour le pays salvagnacois.

› La guinguette n'a toujours pas trouvé de gérant

› Travaux place de la Victoire : La CAUE présente un projet intéressant avec une mise en valeur du patrimoine et une réorganisation globale de la place et du passage vers rue du Docteur Gary.

› Proposition d'attribuer le nom de Place Raymond VII sur la placette située devant le château côté allées Jean-Jaurès. *Accepté à l'unanimité*

› M. le maire annonce le départ de notre secrétaire Mme Claire Balbeura admise sur un poste au Centre National de la Fonction Publique Territoriale en septembre 2016.

› M. B. Boulze a reçu le titre honorifique de Maire Honoraire au titre de 3 mandats dans sa carrière. Le conseil municipal le félicite.

› Les bornes électriques vont être installées à l'entrée au jardin du couvent par le SDET en septembre octobre : pour un coût de 500 € par an.

› M. B. Villaret présente le pré diagnostic énergétique sur les bâtiments municipaux effectué par la DDT qu'il tient à notre disposition. Le musée de l'outillage aux Barrières a un coût élevé en énergie, la salle Caraven Cachin a un bilan qui n'est pas catastrophique.



TOUR DE TABLE

› M. O. Lecomte demande des nouvelles des travaux sur le local du comité des fêtes : M. Y. Géraud précise qu'il reste à faire des travaux d'électricité et d'eau. Il s'en occupe.

En ce qui concerne l'installation du cabanon pour la fête du village, les travaux seront faits pour qu'il soit en place dès le 13 juillet (regard pour les toilettes).

› Mme M. Brunwasser demande si nous avons reçu les devis pour le toit du presbytère. M. B. Miramond les a reçus et propose de faire la demande de subvention (dossier LEADER + Région + Département).

› M. R. Balaran informe que les travaux des vestiaires du foot sont terminés et ont été financés par la CC. Il faut également s'occuper de l'achat des jeux pour le jardin du couvent. Mme R. Added s'en charge.

› M. Y. Séguignes informe que le site internet est en état de fonctionner. Le comité doit encore y travailler pour y insérer du contenu. Les membres du comité ont bénéficié de deux stages de formation.

› M. Y. Raymond rappelle le vernissage de l'exposition d'Annette Cunnac « Le Pays Salvagnacois en Lumière » le dimanche 03 juillet avec un pot sous la halle de la Mairie.

La séance est levée par M. le Maire à 0h30

Réunion du conseil municipal du jeudi 22 septembre 2016

L'an deux mille seize, jeudi 22 septembre à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux art. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mme ADDED Régine
M. BALARAN Roland
M. BOULZE Bernard
Mme BRUNWASSER Mireille
M. GERAUD Yves
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie.
Mme LAGARRIGUE Christel
M. LECOMTE Olivier
Mme MASSAT-PETER Frédérique
M. MIRAMOND Bernard
Mme PRADIER Antoinette
M. RAYMOND Yves
M. SEGUIGNES Yannick
M. VILLARET Bernard,

Étaient absents :

Mme GERMA-LOUBET Candie

Ont donné procurations :

Mme GERMA-LOUBET Candie
à Mme HUAN-JAUSSAUD Marier

Secrétaires de séance :

Mme MASSAT-PETER Frédérique
M. VILLARET Bernard

ORDRE DU JOUR

M. le Maire demande l'approbation du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal du 30 juin 2016 :

M. Yves Raymond souhaite apporter un complément à son intervention page 3 :
M. Y. Raymond demande que l'on rappelle les règles de bien vivre aux responsables d'association en matière d'économies d'énergie. Mais aussi pour celles qui organisent des animations, de chercher à les rendre les plus rentables possible, pour éviter que cela coûte à la collectivité.

Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATIONS :

1 | Dénomination des voiries

M. Roland Balaran et M. Bernard Villaret nous présentent leurs propositions pour la dénomination des voiries sur l'ensemble du territoire de la commune afin de pouvoir terminer la numérotation. Certaines communes adjacentes les ont déjà terminées sans concertation. En conséquence, une même voie peut avoir deux dénominations à quelques mètres d'intervalle. Le travail n'est pas terminé, des rectifications sont encore à faire.

2 | Décision modificative « achat de jeux au jardin du couvent »

M. le maire demande une décision modificative pour abonder le budget jeux de 5000 € de plus pris sur le budget « bâtiments communaux ». La discussion porte sur deux devis qui dépassent le budget initial sachant qu'il faut inclure le coût de la fermeture du jardin et d'une allée centrale qui mène aux jeux. On se laisse une semaine maximum pour la prise de décision. M. le maire pense que l'on ne peut pas aller au-delà de 10000 €

Accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.



3 | Avis sur la délimitation des Territoires de démocratie sanitaire (dossier adressé à chaque conseiller municipal par courriel)

L'ARS, agence régionale de santé, lance une procédure de consultation afin d'arrêter les territoires de démocratie sanitaire. Deux scénarios sont proposés :

1 - à l'échelle du Département.

2 - basé sur le regroupement de certains départements limitrophes (Tarn+ Tarn et Garonne+ Lot)

Installation au plus tard le 1 janvier 2017

Ces instances constitueront un outil de dialogue et d'échanges réunissant les acteurs de la démocratie sanitaire dans les territoires autour d'objectifs renouvelés matérialisés par des diagnostics et des projets territoriaux.

Vote : Option 1 = 10 : Option 2 = 2 : Abstentions = 3

4 | Nouvelle intercommunalité suite aux votes des 3 communautés de Communes le 13.09.2016

Les communautés de communes ont voté majoritairement pour le projet de fusion en Communauté d'Agglomération. Les communautés d'agglomération doivent assumer des compétences supplémentaires telles que la mobilité (transport et transport à la demande), les aires de gens du voyage, la politique des villes.

Dans ce projet, il est prévu de constituer 3 pôles :

› Pôle A :

37 communes autour de Gaillac dont Salvagnac avec 8 vice-présidents

› Pôle B :

19 communes dont Graulhet avec 5 vice-présidents

› Pôle C :

7 Communes dont Rabastens avec 2 vice-présidents

Des conventions pour une gestion locale avec les communes qui le souhaitent seront possibles pour certaines compétences avec la communauté d'agglomération.

Cette communauté d'agglomération permettra une répartition des dotations plus favorable.

Grâce aux 15 vice-présidents, il y aura un équilibre des délégués au nombre des villes, les communes rurales étant majoritaires : charge aux élus communaux de défendre leurs projets et leur politique.

5 | Local pour la fibre optique

La réfection de la traversée du village est reportée en septembre 2017 en raison des travaux nécessaires pour le passage de la fibre. La mairie en profitera pour continuer les travaux d'assainissement. La mairie fournira un local pour le répartiteur et demandera l'alimentation par la fibre sur les zones d'activité.

Adopté à l'unanimité

6 | Lotissement : nouveau permis d'aménager

Une enquête d'utilité publique a été organisée sans avis défavorable. Le projet peut être déposé.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

› **Démontage de la cabine téléphonique** : France Télécom a adressé un courrier nous informant de la décision. Un projet culturel (association Lumen and CO) et touristique en cours de réalisation nécessite le maintien de la cabine et du combiné en place.

Décision est prise de la conserver en l'état.

› **Audit énergétique de l'ancien Presbytère** : une expertise thermique a été réalisée par l'OPAH. Les subventions de la région pour la réfection du toit et le changement des fenêtres seront conséquentes si l'économie d'énergie réalisée est supérieure à 35 %

Deux devis sont en cours d'étude.

M. Yves Raymond rappelle que la sécurité du bâtiment n'est assurée que pour 19 personnes.

M. Bernard Miramond assure que les travaux permettront de régler ce problème avec mise en conformité de sécurité.

› **La mairie a acquis un tableau d'Annette Cunnac** pour la somme de 550 € lors de sa dernière exposition. Mme A. Cunnac a fait don d'un tableau à la mairie de Salvagnac.

› **La Guinguette** : L'association « la belle équipe » a présenté son projet de reprise de la guinguette pour le mois de mai 2017

› M. Massot demande à la mairie de lui céder la terrasse à côté de son magasin

Adopté à l'unanimité à condition d'en conserver une partie pour agrandir le passage (1 m)

› **Travaux sur les vitraux de l'église** : La mairie a reçu le chèque d'indemnisation de l'assureur. Les travaux seront réalisés suivant le devis après avoir vérifié la qualité des travaux de réparation déjà réalisés dans d'autres communes par l'artisan choisi.

› **L'Association Paroissiale** : demande le réaménagement par la mairie d'une sacristie. Devis entre 3000 et 4000 €. La mairie porte le projet (récupération de la TVA) et l'association participe à hauteur de la moitié du coût.

Adopté à l'unanimité

› **Les lampadaires sur pied** sont en mauvais état. Devis pour les traiter et les repeindre à 230 € par pied

Adopté à l'unanimité

› **Le chemin d'accès à la salle omnisport** a coûté 4836 €. L'accès sera interdit à tous véhicules à moteur sauf service et secours. M. B. Boulze demande d'envisager l'agrandissement de la route d'accès.

› **Zone d'activité** : obtention du permis d'aménager mais le bassin de relèvement devra être construit de l'autre côté du chemin de Pelot.

› **La coopérative agricole** va reconstruire un hangar sinistré (+ panneaux photovoltaïque).

› **Demande d'abris bus** près de la gendarmerie.

› **Poste de refoulement route de la Péchique** : coût de 80≈000 € assuré par le budget assainissement. Pour récupérer les évacuations des bâtiments rue du Solelhat, le poste devra être implanté plus bas ; des discussions sont en cours pour acquérir une parcelle.

› B. Boulze en tant que président de l'association « les amis de la Bouysse » demande l'expertise par la commune d'un gros chêne infecté devant la chapelle. Le traitement sera pris en charge par l'association. Une expertise a été commandée par la mairie.

› **Échange de terrain** pour l'agrandissement du terrain de l'auto-cross.



TOUR DE TABLE

› Olivier Lecomte informe que le terrain de foot est en très mauvais état par manque d'arrosage et que les vestiaires subissent de nombreux actes de vandalisme.

› Mireille Brunwasser demande si la parité sera respectée lors des élections des vices présidents des pôles de la CA : pas d'obligation légale.

› Régine Added demande qu'un panneau d'informations pour les associations soit placé à l'entrée de l'école : les poteaux sont en place.

› Discussion sur les accès à l'école : le plan « vigipirate » n'autorise qu'un seul accès ce qui crée quelques difficultés pour l'accès en maternelle sur le terrain de tennis : une rampe sera créée mais on ne peut autoriser 2 accès par manque de personnel.

› Antoinette Pradier demande ce qui peut être fait pour éviter les poubelles sur les trottoirs

› Bernard Villaret suppléant de Bernard Miramond à l'office du Tourisme ayant démissionné de son poste, Bernard Boulze seul candidat est désigné pour le remplacer.

› Yves Raymond propose' de faire établir pour le « trésor d'art sacré » un devis de restauration d'une toile classée et l'achat d'un meuble de rangement pour les vêtements liturgiques créés par Nicolas Greschny.

› Le 9 octobre les membres de la Société des Arts et des belles lettres du Tarn visitent Salvagnac guidés par Jean Lauzeral.

La séance est levée par M. le Maire à 23h30



VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE



Départ de Claire Balbeura, arrivée de Christelle Torente

Claire Balbeura, adjoint administratif à la mairie de Salvagnac depuis 5 ans, a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle tout en se rapprochant de son domicile. Nous avons apprécié son sens de l'accueil et sa discrétion. Elle laisse le souvenir d'une employée qui a entretenu une atmosphère de confiance et de disponibilité avec l'équipe municipale. Nous la remercions pour son

travail de grande tenue et lui souhaitons toute la réussite possible dans sa nouvelle affectation.

Christelle Torente, adjointe de mairie, la remplace à compter du 1^{er} septembre 2016. Nous lui souhaitons la bienvenue à Salvagnac et sommes persuadés qu'elle mettra ses qualités professionnelles et personnelles au service de la communauté du village.

Le Conseil municipal

Aide et installation des réfugiés kurdes à Rabastens

Une association s'est constituée à Rabastens pour accueillir cinq demandeurs d'asile d'origine kurde. Deux de ses bénévoles ont fait l'aller retour Rabastens/Lacaune pour aller les chercher. Ces personnes étaient bien fatiguées (ayant passé une partie de la nuit à nettoyer le centre de vacances qui les avait hébergés et dont ils étaient les derniers à partir), mais aussi stressés d'aller encore une fois vers l'inconnu, même s'ils avaient vécu des trajets plus difficiles et périlleux.

Les réfugiés ont été installés le 8 juin dans un logement mis à disposition par M. et Mme Joulié et que des bénévoles leur avaient préparé.

Un repas à Couffouleux a réuni bénévoles et réfugiés permettant à chacun de faire connaissance.

Ils ont aussi participé au repas du 13 juillet à Salvagnac, invités par le Conseil Municipal suite à sa décision d'allouer une petite subvention à cette association par l'intermédiaire du CCAS.



Ces personnes bénéficient de l'accompagnement des bénévoles ainsi que de toute personne volontaire, pour définir et réaliser leur projet de vie, mais aussi pour l'apprentissage du français, les démarches administratives, les déplacements, etc.

Contact association :

Mme Cécile Ténégal, M. Jean Dominique Cabié

Coopérer pour entreprendre à Salvagnac

Dans le numéro précédent de l'Écho nous vous avons annoncé cette soirée. Elle s'est déroulée le mardi 31 mai, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, à 19h, salle Caraven Cachin, et a réuni une vingtaine de citoyens désireux d'échanger sur les sujets économiques, de découvrir des possibilités d'entreprise et partager leurs expériences.

Les échanges avec des délégués de l'Union Régionale des SCOP (qui regroupe les Sociétés Coopératives [SCOP], les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif [SCIC], et les Coopératives d'Activité et d'Emploi [CAE]) et avec une représentante de la Coopérative d'Activité et d'Emploi du Tarn : REGATE (basée à Castres, une des premières en France) nous ont permis de découvrir ces formes d'entrepreneuriat, leurs contraintes et les ressources qu'elles offrent pour créer son activité, être protégé ou ne pas être seul. Ce sont toutes des entreprises qui s'inscrivent dans une économie rentable et équilibrée par leur activité. Leurs caractéristiques principales sont :

- › Les salariés sont propriétaires en majorité de l'entreprise
- › La gouvernance doit être démocratique
- › Les profits sont majoritairement réinvestis dans l'entreprise
- › Il est possible (et souhaitable) d'entreprendre à plusieurs.

Les SCOP et les SCIC sont des formes d'entreprise (comme les SA, SARL, SAS...) dont les conseils d'administration regroupent des salariés mais aussi peuvent comprendre les bénéficiaires (les clients) ou d'autres acteurs du territoire.

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi, sont des SCOP qui permettent

aux porteurs de projets de tester leur activité : pendant deux ans ils ont le statut d'entrepreneur salarié, touchent un salaire au prorata de leur activité, sont formés, et peuvent échanger avec les autres porteurs hébergés.

REGATE héberge des porteurs de projets qui œuvrent dans les services : Elle porte l'assurance de leur activité, fournit un numéro de Siret, d'organisme de formation ou de vente ambulante... Elle facture au client et elle reverse le salaire à l'entrepreneur.

Elle propose des formations de gestion, indispensable pour rendre l'activité pérenne.

REGATE a créé à ses côtés une autre CAE, Rega'Bat, spécialisée dans les métiers du bâtiment.

Lors du pot de L'amitié qui a clôturé la soirée, les échanges ont tourné autour des projets qui pourraient voir le jour. Des porteurs de projets et des citoyens présents souhaitent se lancer dans la création d'entreprise, soucieux d'une plus grande chance de réussite, grâce à de l'accompagnement mais aussi du soutien de la part d'autres chefs d'entreprise.

Se regrouper, reprendre son activité, créer une entreprise dans le cadre du village, ce sont les possibilités offertes dans ces statuts particuliers.

Si vous avez une activité économique et que vous souhaitez, au-delà de son

utilité propre, voir votre activité être utile à tous, si vous souhaitez vous lancer dans un projet économique à plusieurs, ou si vous travaillez seul chez vous et que vous vous inscrivez dans l'innovation sociale ou technologique, il est sûrement intéressant de réfléchir aux moyens de mutualiser, de travailler ensemble et peut-être, par la suite, de construire des entreprises qui seront à la fois rentables économiquement, et seront utiles aux territoires et à ses habitants.

Cette réflexion sur l'économie sociale et solidaire se poursuivra avec une troisième soirée dans le cadre du mois de l'Économie Sociale et Solidaire en Novembre, sur la gestion de ces structures de l'Économie Sociale et Solidaire que sont les Associations, SCOP, Fondations, Mutuelles : « Gérer et faire vivre une association »

Yannick Séguignes

Contact pour toute information complémentaire : eco-socialsolidaire-tescou@laposte.net

Pour aller plus loin :
REGATE : 205 av Charles de Gaulle
81100 Castres - Tél. 05 63 62 82 84
info@caetarn.fr / www.regate.fr

Union Régionale des Scop Midi-Pyrénées : Parc Technologique du Canal - 3, rue Ariane
31520 Ramonville Saint-Agne
Tél : 05 61 00 15 50
midipyrenees@scop.coop
www.scopmidipyrenees.coop

Actualités du CCAS

Les membres du CCAS de Salvagnac assurent une permanence à la mairie le premier samedi du mois. L'objectif est de permettre la mise en place d'un dispositif d'écoute et d'entraide afin d'établir un premier bilan en cas de difficulté socio-économique. Un lien peut être établi avec la maison des solidarités de Gaillac et notre assistante sociale de secteur.

Actualités de la CAF :

› Réponse aux impayés de pension alimentaire : Depuis le 1er avril 2016, la Caf peut verser un complément pour que la pension atteigne celui de l'allocation de soutien familial (104,75€)

ex : pour une pension fixée à 54 €, la Caf versera 50 € par mois et par enfant.

Si la pension n'est pas réglée entièrement ou partiellement depuis au moins un mois, le nouveau dispositif Gipa peut se mettre en place : La Caf verse l'Allocation de solidarité familiale à titre d'avance et se charge de recouvrer la pension auprès du parent qui la doit. Elle peut récupérer jusqu'à deux ans d'arriérés. La Caf peut obtenir paiement auprès de l'employeur, de la banque du parent défaillant et même du Pôle emploi.

Autre nouveauté, la Caf peut fournir au titulaire de la pension alimentaire de l'enfant les informations socio-professionnelles dont elle dispose sur l'autre parent. Ces informations peuvent servir à fixer le montant de la pension alimentaire.

La Caf met à la disposition des parents un service de médiation pour trouver un accord sur les modalités de séparation. Il existe également des séances d'information collective : « Être parents après la séparation »

Étudiants : Objectif Location !

En cas de budget serré voici quelques conseils. Tout d'abord, déposer un dossier auprès du Crous pour bénéficier d'un logement en cité universitaire.

N'hésitez pas à consulter le site www.lokaviz.fr : ce portail référence plus de 200 000 logements dans toute la France, aussi bien dans les résidences publiques gérées par le Crous que dans le parc privé. Vous y trouverez également les informations pour pouvoir bénéficier du dispositif Clé (Caution locative étudiante) qui permet à l'état de se porter garant.

etudiant.gouv.fr facilite vos démarches pour les questions d'orientation, de stages, de bourses, de logements, de jobs.

Si vous avez entre 18 et 25 ans, le site www.depart1825.com vous aide à dénicher des séjours de vacances à petits prix en France et en Europe. Une aide de 150 € peut même vous être allouée en fonction de votre statut ou de vos revenus.

› Déclaration trimestrielle des revenus : elle est indispensable pour ajuster régulièrement le montant des prestations de la Caf telles que le Rsa, la prime d'activité, l'Aah. Vous pouvez accomplir ces démarches par courrier ou dans l'espace « mon compte » du site caf.fr.

› Prime d'activité : lancée début 2016, elle remplace le Rsa Activité et la prime pour l'emploi.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rendez-vous sur www.caf.fr espace mon compte ou utilisez le simulateur rubrique « les services en ligne / Aides et Services/ Estimer vos droits »

Si le résultat est positif, faites votre demande 100 % en ligne

› Vous pouvez vous connecter toute l'année sur la plate-forme www.vacensemble.org. Vous y trouverez des séjours de vacances à des prix abordables, seule condition : posséder un quotient familial compris entre 1000 et 1200 € mensuel.

› Logement social : un site pour suivre son dossier www.demande-logement-social.gouv.fr - destiné à tous ceux qui veulent déposer, renouveler, suivre leur dossier de demande de logement social.

› simplification du droit de la famille au 1er Janvier 2016 : en cas de séparation et si aucune solution amiable n'est trouvée, les deux époux peuvent demander le partage de leurs biens dès l'instance de divorce avec à la clé une procédure plus rapide. Pour en savoir plus : justice.gouv.fr

› Face au harcèlement (injures, menaces, violences) n'attendez pas pour réagir : femmes.gouv.fr/harcelement

› Un dispositif d'information sur l'interruption volontaire de grossesse a été mis en place par le gouvernement : ivg.gouv.fr ou au 0800 08 11 11 (anonyme et gratuit)

Actualités CPAM

À dater du 1er juillet, les patients bénéficiaires d'une prise en charge à 100% pour ALD et les femmes en maternité viendront s'ajouter aux ayants-droit de la CMU, de l'AME ou de l'ACS pour accéder à la possibilité du tiers-payant auprès des médecins. Cette mesure n'a aucun caractère obligatoire, son application est du ressort d'un accord entre le patient et le praticien.

La généralisation de la mesure, prévue par la loi de Santé, comporte

deux autres étapes annoncées : le 1er janvier 2017 quand apparaîtra la possibilité du tiers-payant pour tous les patients, le 30 novembre 2017 lorsqu'il deviendra un droit pour tout patient en ce qui concerne la part obligatoire.

La recette TRIFYL pour un produit ménager universel, désinfectant, économique et écologique :

Mélanger 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude à 2 litres d'eau chaude. Préparer dans un verre et

ajouter au mélange : 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc et 1 cuillère à soupe d'huile essentielle (ex : citron, pin, vétiver...). Transvaser dans un pulvérisateur, c'est prêt ! (testé par Frédérique)

Recette du vinaigre blanc de Bernard : 5 l d'eau de source ou de pluie (sans eau de javel) + 1,5 kg de sucre + une pincée de levure de bière (ou un grain de raisin écrasé) à laisser fermenter 2 à 3 mois avant utilisation.



Cette année encore, le loto du CCAS a remporté un vif succès. La soirée était idéale, douce sans un souffle de vent pour s'installer sur les allées. Plus de 300 personnes étaient au rendez-vous pour tenter leur chance et remporter un des nombreux lots. Le CCAS remercie tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette soirée et aux gains (2104 €) qui seront bien utiles à son fonctionnement pour l'année à venir.

Nous remercions particulièrement M. et Mme Molis pour la remorque-podium, l'Amicale du 3^e âge pour son support administratif et fonctionnel ainsi que les pâtisseries bénévoles qui ont préparé crêpes et gâteaux bien appréciés tout le long de la soirée!

Frédérique et Georgette



Les Restos du Cœur ont déménagé !

Depuis le 1^{er} juin, les Restos du Cœur se sont installés au 571 chemin de la Rosière (Ancien vestiaire du foot) à SALVAGNAC

Pendant la campagne d'Été, les Bénévoles vous reçoivent TOUS les 15 jours, Le VENDREDI de 9 h à 11 h

Dernières dates pour l'été :

04 & 21 Octobre - 04 & 18 Novembre

La campagne d'hiver démarrant le 25 novembre, les inscriptions se feront les vendredis 4 et 18 novembre de 9 h à 11 h

Ces inscriptions seront validées sur présentation de pièces justificatives et aux personnes entrant dans le barème des Restos du Cœur.

Contact : Georgette Gambazza 06 76 78 65 88

Bernard Boulze

Maire honoraire de Salvagnac



Le Préfet du Tarn par arrêté du 14 mars 2016 a nommé Bernard Boulze Maire honoraire de Salvagnac pour les services rendus dans sa municipalité et pour avoir exercé des mandats pendant vingt années, dont six ans en qualité de Maire, et quatorze années en qualité de conseiller municipal. C'est une juste reconnaissance pour tout

ce qu'il a apporté à la vie de la commune de Salvagnac. Chacun peut juger des réalisations qui ont été accomplies sous ses mandats, en particulier grâce à l'équipe municipale qu'il a conduit entre 1995 et 2001. Parmi les principales figurent : la construction de la salle omnisports, la réfection du foyer communal (actuel magasin Vival), la construction des ateliers municipaux, l'effacement des

fils électriques et le remplacement de l'éclairage public, l'éclairage de l'église, l'achat de l'hôtel restaurant des Deux Vallées et la mise en place du budget du service de l'assainissement.

Le diplôme de nomination lui a été remis le 23 juin 2016 dans les salons de la préfecture par monsieur Thierry Gentilhomme, préfet du département du Tarn.

Cette nomination s'ajoute à la distinction décernée par le préfet du Tarn en date du 1^{er} décembre 2015 lui décernant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale-échelon argent- à titre de récompense pour vingt années au service des collectivités locales en tant qu'élu régional et communal. Les insignes lui ont été remis le 8 mai 2016 par Bernard Miramond, maire de Salvagnac.

Sylvain Fernandez, président de l'association des maires et des élus du Tarn et Michel Mazel, président de l'amicale des anciens maires du Tarn, lui ont fait part de leurs félicitations.

Article recueilli par Antoinette Pradier

Recensement : actualités

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et suite aux modifications intervenues en juillet 2015 dans le code du service national (LPM 2015-2019), l'attestation de recensement ne permet plus de justifier auprès de l'autorité publique de sa situation au regard des obligations du service national. Désormais seul le certificat de participation ou d'exemption à la JDC fait foi. Pour les jeunes non encore convoqués, la direction du service national autorise la délivrance, sous certaines conditions, d'une attestation provisoire de situation vis-à-vis des obligations du service national.

Lorsque l'administré est déjà intégré dans la base de données du service national (listes communales et notices individuelles reçues), nous pouvons établir l'attestation sans difficulté.

En revanche, quand les listes et notices ne nous sont pas encore parvenues au vu du calendrier normal des opérations de transmission, nous demandons à l'administré son attestation de recensement, sa CNI et son livret de fa-

mille. S'il s'est fait recenser dans les délais, nous pouvons l'immatriculer par anticipation afin de lui délivrer cette attestation provisoire.

Nous vous encourageons donc à communiquer activement auprès de vos administrés sur l'importance d'effectuer leur recensement dans le délai légal : entre la date du seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant (art R*111-1 du code du service national).

Il est rappelé qu'aucun administré ne peut être recensé avant ses 16 ans.

Attaché d'administration de l'État : Philippe ORHAN
Centre du service national de Toulouse
Caserne Pérignon CS 15214 31507 TOULOUSE CEDEX 5
Tel. : 05 62 57 38 48 - PNIA : 821 311 38 48
Portable : 06 84 21 84 85
philippe.orhan@intradef.gouv.fr

La Pause Fermière

Depuis le 1^{er} juillet 2016, la base de loisirs des Sourigous connaît une nouvelle activité... Dans un cadre verdoyant au bord du lac, La Pause Fermière a ouvert ses portes.

La Pause Fermière est un lieu dédié aux produits du terroir.

Alexandra & Laurent de la Ferme du Lacas, sont à l'origine de ce nouveau concept.



Leur projet initial était d'ouvrir un nouveau magasin pour mettre en valeur les produits de la Ferme du Lacas et capter ainsi les utilisateurs de l'axe Gaillac-Montauban... Ce magasin aurait dû se situer juste en dessous de leur site à Lapeyrière, mais les élus de la Communauté des Communes ayant

eu vent de ce projet, leur ont proposé d'installer ce concept dans les anciens bâtiments de la Communauté des Communes et de l'Office du Tourisme sur la Base des Sourigous.

Ni une, ni deux, attirés par l'environnement de l'arboretum et du lac de Salvagnac, Alexandra et Laurent ont repensé leur projet et d'un éventuel nouveau magasin de la Ferme du Lacas est née LA PAUSE FERMIERE.

Ce nouveau magasin a pour objectif de mettre en valeur les produits du terroir issus de la vallée du Tescou voire d'un peu plus loin, des produits issus d'une production locale permettant ainsi de garantir l'origine et l'authenticité : pain, foies gras, viande de veau, de bœuf, volailles, biscuits salés, safran, bières, agneau... c'est toute une gamme de mets et autres délices au bon goût que vous y trouverez.

Plus qu'un magasin, LA PAUSE FERMIERE propose également un COIN CASSE CROUTE, il sera donc possible au moment de s'arrêter de prendre une collation rapide.

Les familles pourront visiter dans les



allées de l'arboretum, les animaux mis à disposition par les éleveurs ... âne, cochons, poules, vaches... seront là.

Un Espace Séminaire / Salle de Réunion verra le jour très prochainement... C'est une offre très diversifiée qui est proposée sur notre territoire mais c'est aussi une nouvelle vie de la Base des Sourigous qui a débuté. Une nouvelle dynamique est amorcée sur notre territoire, tant pour les Salvagnacois que pour les touristes ou autres utilisateurs de l'axe routier Gaillac-Montauban.

Le magasin est ouvert du lundi au dimanche de 08h30 à 19h, vous y retrouverez Alexandra, Laurent et toute l'équipe de La Pause Fermière pour découvrir les produits de chez nous.

Un grand merci à vous.

Alexandra et Laurent

Le Secours Catholique

L'équipe du secours catholique du pays Salvagnacois effectue sa rentrée avec l'arrivée de nouvelles bénévoles : Georgette GAMBAZZA, Hélène PEZOUS et Charlotte SOHY qui rejoignent Maryse LAUR, Yveline LAUR, Annie Anglade et Simone GISQUET

Je profite de cette information pour remercier tous ceux qui pour un moment ont donné de leur temps pour participer aux activités de l'équipe.

Nous souhaitons continuer de collaborer activement avec les CCAS des différentes communes et les associations

déjà présentes sur le secteur : Les Restos du cœur, les équipes Secours Catholique du secteur Rabastens/ St Sulpice, le Secours Populaire...

Nous vous invitons d'ores et déjà à participer au repas annuel qui se déroulera le dimanche 13 novembre à 12 heures à la salle des fêtes de Montgaillard.

Réservations ; Simone Gisquet 05 6333 50 80 Georgette Gambazza: 05 63 40 56 00

(prix 15€ participation libre pour les enfants).

Maryse Laur

L'Épi Salvagnacois

STEVIA : Un projet pour l'agriculture Tarnaise Une ambition pour l'Épi Salvagnacois

Lundi 12 septembre, Rémy Andrieu, directeur de l'Épi Salvagnacois, et son équipe accueillent les élus, Claire Fita, conseillère régionale, Maryline Lherm, conseillère départementale et Bernard Miramond, maire de Salvagnac, des journalistes de la presse départementale et spécialisée, et des représentants de leurs partenaires, industriels, agriculteurs de Stevia, et scientifiques dans l'établissement de Dourdoul. Cette rencontre avait pour objectifs de présenter l'avancement du projet innovant STEVIANOV, faire découvrir le prototype de transformation et enfin de visiter une parcelle où sont cultivées plusieurs variétés de STEVIA dans le cadre de la recherche et du développement du projet.

Rémy Andrieu présentait la SICA Epi Salvagnacois, ses activités et ses projets :

« L'épi Salvagnacois est une entreprise de collecte de céréales et d'oléo protéagineux.

Son activité principale est d'acheter la production aux agriculteurs et de la revendre aux transformateurs qui sont principalement des meuniers, des tritrateurs et des fabricants d'aliment.

La SICA Epi Salvagnacois est la continuité d'une coopérative créée en 1936 avec un effectif de 13 personnes. Notre savoir-faire se situe dans la mise en place de cultures de qualité.



Nous mettons en production des blés CRC (Culture Raisonnée Contrôlée), des blés Label Rouge, des tournesols oléiques, du lin et des pois chiches qui sont, en grande partie, vendus localement.

Nous favorisons l'agriculture locale et les marchés de niche, pour preuve nous travaillons avec les 5 meuniers tarnais et 80% de notre production de blé est vendue dans le TARN.

Toujours dans un esprit de développement nous venons de lancer une production d'huile de tournesol et de colza, sous la marque OLI D'ELINA.

Le projet STEVIANOV qui nous rassemble aujourd'hui est un projet innovant de recherche et développement pour créer une filière régionale de production de Stevia.

La Stevia est une Astéracée originaire d'Amérique du Sud. Elle est produite pour ses « steviols glycosides », composés acaloriques, 250 à 300 fois plus sucrant que le saccharose et principalement utilisés en agro-alimentaire.

Elle est autorisée en France en tant qu'additif alimentaire depuis le 11 septembre 2009.

Ce projet est financé dans le cadre d'un FUI, par des fonds départementaux, régionaux, nationaux, et européens, j'en profite pour remercier tous nos partenaires financiers. Il est labélisé par le pôle de compétitivité AGRI SUD OUEST INNOVATION.

Le projet STEVIANOV rassemble l'Ecole d'Ingénieurs de

PURPAN, représentée ici par Jean Daydé, le Laboratoire de Chimie Agroindustrielle, représenté par Gérard Vilarem, La Patelière, représentée par Cyril Rouffet, STEVIA NATURA, représenté par Joël Perret, et nous, L'EPI SALVAGNAIS, ainsi que tous nos partenaires extérieurs : les agriculteurs, les professionnels du monde agricole, et viticole ici présents.

Quand nous avons démarré le programme Stevianov, j'y ai trouvé des partenaires et une équipe très engagée qui voulaient vraiment faire émerger le projet. Un consortium dynamique et uni malgré nos différents horizons, c'est-à-dire, des partenaires privés et publics, entreprises, et scientifiques apportant un soutien et un encouragement mutuel enrichi de nos diverses expériences professionnelles.

A partir de là, un esprit de groupe s'est créé et notre engagement est devenu contagieux.

Cette situation a conduit à un effet positif et à une grande confiance de l'ensemble de l'équipe.

Grâce à l'implication individuelle de chacun, et la dynamique du groupe, nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui ce projet final. »



Denis Beneschi, agriculteur, prenait ensuite la parole pour décrire la démarche de pionnier qui a amené l'équipe de projet depuis un premier voyage d'études en Italie pour rencontrer des chercheurs et des professionnels qui avaient déjà quelques années d'expérience sur la Stevia jusqu'aux expérimentations actuelles. Son expérience de quarante ans de culture du tabac lui a beaucoup servi pour développer celle de Stevia qui en est très proche,



et pour laquelle elle représente une bonne alternative. Si pour lui, la Stevia s'acclimate globalement bien au climat tarnais, il faut continuer à adapter de nouvelles variétés pour en favoriser le développement vers des rendements économiquement viables.

Après la visite de la serre implantée sur le site, les participants étaient invités à aller sur la commune de Montgailard visiter une parcelle expérimentale où plusieurs variétés sont cultivées. Ce moment « terrain » a donné lieu à de nombreux échanges d'expérience entre plusieurs agriculteurs tarnais et techniciens sur les méthodes de culture en matière de semis, plantation, désherbage, fertilisation, protection de la culture, irrigation, récolte, gestion de l'hivernage, valorisation et réglementation.

Après cinq ans de travaux, l'avancement actuel du projet STEVIANOV permet de dégager de belles perspectives de rendement avec un objectif de plus de quatre tonnes à l'hectare. La production, quant à elle, laisse entrevoir des retombées intéressantes avec, en plus des produits édulcorants, de nombreux coproduits valorisables en alimentation animale.

Le projet STEVIANOV représente une innovation importante dans les domaines agricoles et industriels pour l'avenir de nos territoires ruraux. Si la force du projet réside dans la mise en jeu de filières de recherche complètes avec un échange très fort entre organismes de recherche et acteurs de terrain, l'association récente avec l'institut français du vin et les professionnels du monde viticole ouvre de nouvelles perspectives pour les méthodes de production des produits et coproduits finis.

Charlotte Sohy / Yves Raymond

ENFANCE



TIM BASTIAN

La rentrée à l'école Canta Grelh

Cette année encore l'effectif de l'école est stable. Les 180 enfants - dont 115 en élémentaire et 65 en maternelle - se répartissent dans les 7 classes de l'école.

La principale nouveauté en cette rentrée est l'arrivée d'une jeune nouvelle enseignante Mme Émilie Gressé à la direction de l'école en remplacement de M. Menge qui a pris sa retraite. Nous lui souhaitons la bienvenue à Salvagnac.

Les autres membres de l'équipe sont toujours là et gardent leur classe : PS pour Mme Rudman, MS/GS pour Mme Natali, GS/CP pour Mme Meunier, CP/CE1 pour Mme Brunier, CE1/CE2 pour Mme Pelle et CE2/CM1 pour Mme Natte. Mme Gressé garde les CM1/CM2. Elle est remplacée par Mme Behloul lors de son temps de décharge et assistée de Carine pour les tâches administratives.

Pour le périscolaire, l'équipe qui entoure Michel Martins est elle aussi inchangée avec Madée, Sarah, Sandrine, Marine, côté maternelle et Margaux, Adeline, Marie-Noëlle, Ghislane et Anthony ainsi qu'Alexandre sur le temps des NAPs pour l'élémentaire. On retrouve aussi Martine aidée de Christiane et Ghislane à la cantine et Françoise pour le ménage.

L'autre nouveauté de la rentrée concerne la modification des horaires. Les classes finissent à 16h15 le lundi et le jeudi et à 15h15 le mardi et le vendredi, le mercredi étant inchangé.

Les activités périscolaires sont en effet regroupés les mardis et vendredi après-midi à partir de 15h15. Ces plages horaires plus longues devraient permettre une meilleure organisation des activités. Les enfants de l'élémentaire disposeront de plus de temps pour se rendre à la salle omnisports avec un éducateur sportif, ou à l'ancien presbytère pour des activités d'éveil musical avec un intervenant spécialisé. Des éducateurs en motricité et en éveil musical interviendront aussi auprès des enfants de maternelle. Outre les activités déjà en place, activités manuelles, jeux, théâtre, des partenariats sont établis avec les pompiers pour une formation à la sécurité pour les enfants du CM, avec aussi la maison de retraite pour des échanges intergénérationnels, avec les Jardins Partagés en la personne de M. Villaret autour de la serre et du jardin, avec Vox Musica pour la musique...De plus un atelier pâtisserie et un journal des NAPs devraient voir le jour.

Quant aux travaux d'aménagement, ils devraient se poursuivre en particulier l'installation de toilettes supplémentaires et le marquage au sol pour la sécurité sur le parking, mais les décisions sont maintenant du ressort de la Communauté de Communes.

Nous souhaitons à tous, adultes et enfants, une bonne rentrée et une belle année scolaire.

Régine Added

APE

L'Association des Parents d'Elèves

L'est une histoire que les moins de 20 ans (et même de 30, de 40) ne peuvent pas connaître... c'était comment déjà, la dernière fois qu'il y a eu une kermesse à l'école de Salvagnac ?



A force de « *et si* » « *et si* », l'Association des Parents d'Elèves (APE) s'est enfin lancée, sous une forme atypique : une kermesse de rentrée ! Quel meilleur moment pour faire connaissance, s'amuser et faire retomber la pression de ce mois de septembre toujours chargé ?

Démentant le désormais fameux dicton « Quand l'APE fait une animation,



la pluie fait son apparition », un beau soleil s'est imposé sur la cour de l'école ce samedi 24 septembre. Les enfants, venus très nombreux, ont tout donné au chamboulout, au tir à la corde, au plantage de clous... Et ils ont repris des forces à coup de glaces à l'italienne, crêpes et bataille de pistolet à l'eau.

Alors cher élève, qu'as-tu pensé de cette kermesse : « C'était trop nul, il aurait fallu que ça dure tout le week-end ! »

L'APE remercie très vivement les parents bénévoles qui se sont mobilisés tout au long du samedi, les

institutrices pour leur participation, Bernard Villaret pour son prêt de bar-num et bien sûr toutes les familles de s'être déplacées si nombreuses.

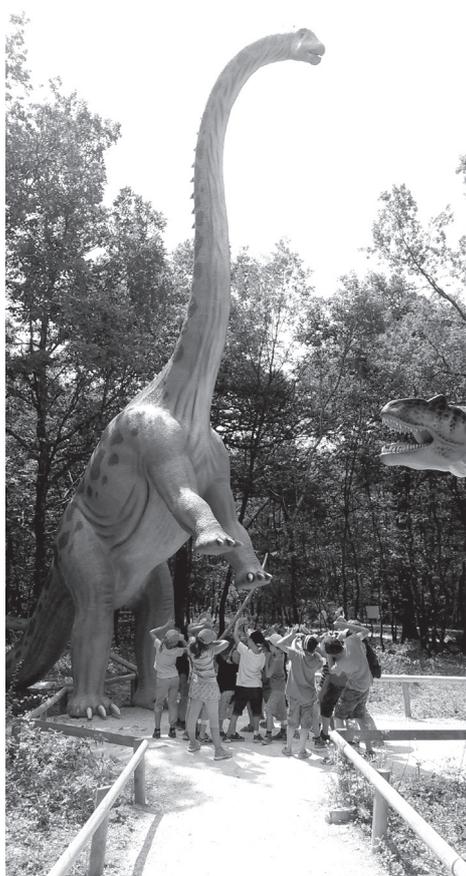
Devant un tel succès, obligé, on recommencera !

L'équipe de l'APE



L'Association des Parents d'Elèves a pour objectif de créer des moments de convivialité entre les familles et d'organiser des manifestations dont les bénéfices permettent de financer les sorties culturelles des élèves ainsi que l'achat de matériel pour l'école.





Accueil de loisirs « Les Galopins » Familles Rurales Eps

L'association Familles rurales en Pays Salvagnacois gère un Centre de Loisirs Sans Hébergement qui accueille les enfants âgés de 3 à 14 ans en période de vacances scolaires et les mercredis.

Le Centre est fermé les jours fériés et pendant les deux semaines de Noël.

Les enfants sont accueillis: à la journée ou à la ½ journée avec ou sans repas.

Le goûter est compris.

Horaires d'ouverture du centre

Mercredi/périscolaire : 11h30 - 18h20

et pendant les vacances : 7h30 - 18h20

En raison des mesures liées au plan VIGIPIRATE, la prise en charge s'effectue à l'entrée du centre à l'intérieur de l'espace dédié. Sauf situation particulière ou demande ponctuelle, l'accès aux salles & structures n'est pas autorisé.

IA.L.S.H. de MONTDURAUSSE

175 chemin de l'église

81630 MONTDURAUSSE

Tél : 05 63 40 00 31 – 06 84 19 16 26

familles-rurales-pays-salvagnacois@orange.fr

Facebook : GalopinsFamilles Rurales



Camps d'été

Cet été, l'association ELANS, Equipe de Loisirs et d'Animations Salvagnacoises, a organisé deux camps pour les enfants du territoire.

Encadrés par une équipe d'animateurs bénévoles diplômés, les enfants ont eu le plaisir de vivre la belle expérience du séjour sous tente.

Du 5 au 7 juillet, c'est un petit groupe de 13 enfants âgés de 4 à 6 ans qui a découvert les joies du vivre ensemble sous tente, à la base de loisirs des Trois Lacs à Monclar de Quercy.

Du 22 au 26 Août, ce sont 20 enfants de 7-10ans qui ont campé à la base aquatique du Garissou à proximité de Cordes sur Ciel. Au programme, gestion

de leur programme d'activité, élaboration de leur menu, participation active à la confection des repas, des courses et de tout ce qui touche aux tâches de la vie quotidienne. Une sacrée expérience pour devenir autonome.

Nous vous attendons aussi nombreux et enthousiastes l'année prochaine !

Pour toutes informations concernant les camps, vous pouvez joindre Audrey au 06 07 08 98 23.



CULTURE

Les actualités de la bibliothèque

Après la soirée très estivale et agréable du remue méninges du mois d'août et le forum des associations, voici la rentrée qui s'installe avec la reprise des horaires habituels d'ouverture au public:

- > **mercredi** : 10h - 12h et 14h30 - 16h30
- > **vendredi** : 16h30 - 18h30
- > **samedi** : 10h - 12h
- > **dimanche** : 10h - 12h

Le changement d'une partie du fonds (livres et CD) par la bibliothèque d'Albi aura lieu le mardi 8 novembre 2016. Venez nous faire connaître vos suggestions!

La rencontre des brunch lecture se poursuit allègrement le 2^e dimanche de chaque mois de 10h30 à 12h les:

- > dimanche **11 septembre**
- > dimanche **9 octobre**
- > dimanche **13 novembre**
- > dimanche **11 décembre**

La 2^e édition du festival **Lisle Noir** à Lisle-sur-Tarn (du 23 au 26 septembre 2016) a convié, avec le concours de la Bibliothèque départementale d'Albi, 9 auteurs de romans policiers ou de thrillers dans les médiathèques du Tarn pour rencontrer leurs lectrices et lecteurs :

Colin Niel est invité à Salvagnac et sera reçu le **vendredi 23 septembre à 18h**

Ses trois ouvrages*, publiés aux Editions du Rouergue, ont pour décor le fleuve Maroni, l'Amazonie, la Guyane avec ses problématiques sociales, la complexité de sa société et sa diversité culturelle. Nous vous y attendrons nombreux



La soirée quizz "remue méninges" dans le Jardin du Couvent le 19 août dernier



L'entrée du Jardin du Couvent décorée pour la soirée quizz

pour fêter les vendanges du polar avec bonne humeur et dépaysement assurés.

* « **Les hamacs de carton** », « **Ce qui reste en forêt** » et « **Obia** » en circulation actuellement à la bibliothèque

Le relais des assistantes maternelles du **Ballon Voyageur**** sera accueilli à la bibliothèque les jeudis 7 octobre et 17 novembre pour partager un moment autour des livres et des comptines pour les tout-petits.

** contact **Hélène Joly** 06 13 47 31 18
ou ballonvoyageur@free.fr

Tout au long de l'année scolaire, la bibliothèque recevra chaque classe accompagnée de leur enseignant pour découvrir le fonctionnement de la bibliothèque et ses trésors.

Enfin une rencontre régulière (tous les 2 mois) avec les résidents de Petite Plaisance, soit au sein de la bibliothèque soit à la maison de retraite, leur permettra d'avoir accès à l'offre documentaire de la bibliothèque et de nouer d'autres contacts humains.

Et ce sera pour nous l'opportunité de fermer ainsi la boucle des âges!

Bonne rentrée donc à toutes et tous en attendant de vous retrouver à la bibliothèque.

L'équipe de l'Association Culturelle
du Pays Salvagnacois

Exposition

« Du Regard au Ressenti »

Le Vernissage de l'exposition du regard au ressenti - des peintures réalisées par un groupe des résidents de la Maison de Retraite Petite Plaisance et les Lieux de Vie de Salvagnac a eu lieu le vendredi le 5 août à 18h00.

Pendant ces 15 derniers mois un petit groupe s'est retrouvé tous les quinze jours à la maison de retraite Petite Plaisance pour un atelier peinture.

En utilisant de la peinture acrylique les participants ont travaillé en toute liberté à partir de l'observation directe : des tournesols de la ferme de Jean Claude Laur, des poissons rouges du Relais des deux vallées, des natures mortes d'objets familiers...

Ils ont aussi exprimé leur ressenti par rapport aux œuvres de divers artistes peintres : Henri Matisse, Amedéo Modigliani, Pablo Picasso, William Scott, Nicolas de Staël, Alfred Wallis.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Claudie Albert, Maryline Buso et Agnès Nassivet, animatrices de la maison de retraite Petite Plaisance, Jean Claude Laur, Olivier et Philippe Fermier, Chantal Clergues (surtout pour la traduction perspicace du titre de l'exposition) et



bien sûr les résidents qui ont participé à la réalisation de ce projet en faisant preuve de sérieux et d'enthousiasme.

Anne et Colin Painter



Le Souvenir Français
La Mairie d'Albi
La Croix Rouge



* MÉMOIRE ET VÉRITÉ *

Association des Réservistes de l'Albigeois
La Société des Membres de la Légion d'Honneur
L'Association de Soutien à l'Armée Française

**Vous prie d'honorer de
votre présence les expositions**

Salle Jean-Jaures Mairie d'Albi
Exposition ouverte de 9h/12h et 14h/18h
du 31 octobre au 12 novembre 2016 (y compris le 11/11)
Sauf le mardi 1^{er} et le dimanche 6 novembre



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR



Les batailles de la Somme
et de Verdun

Nos soldats
en OPEX

SPORTS & LOISIRS



Forum des Associations

Le forum des associations salvagnacoises s'est déroulé sous les meilleurs hospices ensoleillés. Une vingtaine d'associations ont présenté leurs activités et leur programme sous les barnums et les parasols. Des animations ont rythmé tout l'après midi qui s'est terminée en apothéose par la déjà traditionnelle course de trottinette ! La vente des pâtisseries et le concours de confitures ont rapporté 125 € au profit du CCAS.

Les organisateurs remercient l'ensemble des participants et des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée ! Le forum a permis une nouvelle fois à de nom-

breuses familles de préparer leur rentrée en permettant de choisir tranquillement les activités proposées par les associations sur la commune. Nous avons la chance dans notre village d'avoir à notre disposition une palette riche et variée de propositions culturelles, sportives, éducatives garantissant d'une animation de la vie sociale tout le long de l'année. L'équipe municipale a à cœur de préserver cette vie associative en maintenant dans le budget 2017 un bon niveau de subvention. Au vu du succès de la formule, nous nous retrouverons en septembre 2017 pour une nouvelle édition.

Frédérique Massat





GUY BETTENCOURT - STUDIO PHOTONUM

Pétanque salvagnacoise

Le 25 et 26 Juin, en championnat de France triplettes promotion, Negro Patrice, Meneguz Eric, Brun Dawson n'ont pas réalisé l'exploit!

Félicitations tout de même pour ce parcours en championnat des clubs.

Samedi 10 septembre l'équipe 1 se déplacera à Briatexte pour gagner et rester invaincus dans la poule. Les équipes 2 et 3, recevront leurs adversaires au lac des Tasconis. Venez encourager nos petits verts, en espérant des victoires.

Pour l'AGGACI de Gaillac notre triplette Claude Astoul, Jérémy Taurine et Pierre Brun ont perdu en finale. Notre joueur en forme du club, Brun Pierre a réalisé des exploits en remportant de nombreux concours en officiel. Pour tout renseignement contacter Claude Astoul (0623139424) ou Bernard Buffel (0673512067).

Merci à nos sponsors et à la mairie pour leur soutien.

Christophe Gardette

Salva'Danse

Les Thés dansants reprennent de 14h30 à 19h à la salle omnisports

16 octobre 2016 : Orchestre Gilou Rétro Musette

20 novembre 2016 : Orchestre k'danse31

18 décembre 2016 : Orchestre Sébastien Castagné

15 janvier 2017 : Orchestre Thé dansant

19 février 2017 : Orchestre Nathalie Bernat

19 mars 2017 : Orchestre Gilles Saby

Mathieu Josyane

L'association A.M.I.S



L'association A.M.I.S, affiliée à la Fédération Française EPGV a 20 ans cette année ! Plusieurs activités ont été proposées aux enfants : patins à roulettes, danse, motricité... ainsi que la Gym adulte. Cette activité physique et sportive se déroule tous les lundis soir de 20h30 à 21h30 à la salle omnisports de Salvagnac, ouverte à tous de 15 ans à 99 ans ! Les deux premières séances sont gratuites à tout nouvel adhérent, tout au long de l'année. Pour vous faire une petite idée !! Alors, n'hésitez pas ! Venez partager avec nous ce moment de convivialité.

Renseignements : Colette MATHIEU 05 63 40 55 07.

Vide grenier : L'association a organisé, comme chaque année, son vide grenier. Merci à toute l'équipe qui chaque année nous aide, ainsi qu'aux riverains des allées Jean Jaurès et de la rue du Dr Gary qui acceptent les désagréments causés. A l'année prochaine, toujours le 3^e dimanche de septembre.

Le Bureau



TIM BASTIAN

Les Amis de la Belote

À partir du 09 octobre 2016, tous les dimanches soir : concours de belote - salle du billard - 21 h
Nombreux lots et lot de consolante aux perdants

Conservatoire de l'Outillage du Pays des Bastides

Pour rappel le C.O.P.B. 81 est ouvert le jeudi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h du 1^{er} juin au 30 septembre. Hors saison tous les jeudis après-midi de 14 h à 18 h sinon sur rendez-vous.

Il y a eu plusieurs visites individuelles, et quelques groupes dont notamment le 17 juillet la visite de LA DEUDEUCH ALBIGEOISE.

Après un petit déjeuner sympathique, le groupe a visité le Conservatoire tous très intéressés par le commentaire du conservateur (Jean Farenq). Visite suivie d'un apéritif et d'un pique-nique au LAC DES SOURIGOUS.

L'après-midi a été consacrée à la visite de l'église de SALVAGNAC et de son TRÉSOR SACRE puis de l'exposition Les PAS-TELS DU TARN d'Annette Cunnac. Tous le monde a été ravi

Pour le COPB 81 Le Président Jean-Michel Bastide



Tous les jeudis Après-midi de 14H30 à 17H30 Jean Farenq, Conservateur du Musée de l'Outillage des Pays des Bastides , aiguisse les couteaux avec une meule à Pierre à Eau.

Tous vos couteaux sont les bienvenus, qu'on se le dise.

AVOIR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE près de chez soi ?

C'est possible ! Oui ! et ici, à **MONTGAILLARD** !

A la rentrée, en septembre, notre association vous proposera :

**ÉVEIL MUSIQUE ET DANSE • DANSE MODERNE
GYMNASTIQUE DOUCE • YOGA**



LE JEUDI avec Diane Jean

Professeur de danse diplômée, Chorégraphe, chanteuse et danse thérapeute

▶ **ÉVEIL MUSIQUE ET DANSE** pour les enfants de 3 ans à 10 ans

▶ **DANSE MODERNE** pour les adolescents et adultes

▶ **GYMNASTIQUE DOUCE**, bien adaptée à chacun, pour tous : Lumidanse

Diane : 0609998166 Mail: diane.jean@orange.fr

www.facebook.com/montgaillarddanse www.dianejean.wix.com/diane-jean-nataraja

LE MARDI matin et LE MERCREDI soir avec Sandrine Escourrou

▶ Cours de **YOGA**, cours pour les adolescents et adultes, tous niveaux

Sandrine Escourrou Enseignante de yoga formé à l'ENPY (Ecole Nationale des Professeurs de Yoga)

Sandrine : 06 85 79 33 35

Renseignements

et contact association **YogaGym** Jean-Louis : 06 45 34 28 03

YogaGym est soutenu par le CANMP de RABASTENS



Le badminton redémarre !

... avec son AG le mardi 27 septembre à 20h à la salle omnisport.

Au programme :

20h00 : présentation - bilan - élection du bureau

20h30 : JEU !

Venez pratiquer le badminton et/ou le ping-pong

Le Mardi :

18h - 20h (horaires spécial jeunes)

20h - 22h30

à la salle omnisports de Salvagnac.

Inscriptions et renseignements : sur place ou Bruno : 06 30 75 11 16

Lumen&Co...

Assemblée Générale

Association (née en 2015) regroupant un collectif de personnes (artistes, techniciens et habitants) désirant partager des pratiques artistiques, développer des espaces d'échange, de diffusion et de création sur le territoire.

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale à la Pigeonnière (Chez Hervé Leferrec et Sophie Laborde) afin de présenter et envisager les différentes activités et projets lors de cette année 2016-2017

le dimanche 09 Octobre à 18h00

avec au menu:

- > bilan de l'année passée
 - > activités en cours et leur organisation.
 - > élection du bureau et d'un conseil d'administration.
 - > les projets en cours et à développer
- Suivi d'une auberge espagnole (amenez votre manger et boire) avec la projection d'un très beau film des frères Taviani "KAOS" (inspiré de contes siciliens).

Curieux, intéressés de près ou de loin, vous êtes les bienvenus !

Les Ateliers-vacances

Pendant les périodes de vacances scolaires : ateliers réalisés par des intervenants professionnels:

(au Galetas / Ancien Presbytère)

> **du 25 au 28 octobre**

Initiation à la fabrication de marionnettes à sac et jeu marionnettique.

avec Isabelle Buttigieg

L'atelier se composera de deux modules : l'approche dramatique du jeu de marionnette et la construction de marionnettes à sac.

Nous partirons dans un premier temps sur la connaissance de soi et des autres par des jeux de placement dans l'espace, ainsi permettre aux enfants d'ouvrir leur propre carte de l'imagination.

Ceci débouchera sur l'écriture d'un très court scénario. L'histoire créée, nous passerons à la construction des marionnettes pour créer les personnages du scénario. Nous reprendrons le jeu mais cette fois ci avec les marionnettes et le scénario amenant à une petite représentation.

À partir de 7 ans - 10h-12h et 14h-18h -
Tarif 80 € - apportez votre panier repas

A venir...

> **Atelier Cinéma d'animation**
(1^{re} semaine vacances de février)
avec Valentine Martin et Angela Desbois

> **Atelier Illustration et sérigraphie**
(2^e semaine des vacances de Pâques)
avec Magali Bardos
Renseignements et inscriptions :
Pascale : 07 81 08 28 77

Projection de Noël

Cinéma au Galetas / Ancien Presbytère
Samedi 17 décembre à 15 h. Tarif : 4 €.
« Neige », Programme de 4 courts métrages (un moyen + 3 courts) d'animation à partir de 4 ans. 51 minutes.

Cyril Maddalena

Quelques affiches des projections passées.





Le Galetas

5^e saison

Nous revoilà parti-e-s pour une nouvelle année de concerts, lectures, spectacles et petits repas maison. Les tarifs sont inchangés : entrée concert 7,50€ (- 10 ans gratuit) repas 7,50€ (5€ pour les enfants)

Les artistes (venus de Toulouse, Villemur, Rabastens, Salvagnac, Nancy) que nous avons invités cette année et nous, collectif Places en fête, espérons vous donner envie de venir ou revenir découvrir notre petite scène intimiste. À noter qu'une résidence a élu domicile au Galetas cette année : le projet **Écrits socio-politiques de Jack London**, lecture/musique/image, qui sera présenté en février 2017 aura été monté au Galetas. Fiers !

À noter également, que le concert d'**En Gaouach** en avril se jouera en partenariat avec l'association **Chantons sous les toits**.

À noter encore que certaines soirées seront enregistrées et retransmises sur **Radio Octopus** (Rabastens) !

Pour finir, n'oubliez pas, l'**atelier Batucada** repart pour une nouvelle année. N'hésitez pas à venir participer à un cours d'essai, c'est tous les jeudis à 20h.

L'équipe du Galetas

LE PROGRAMME 2016 / 2017

Samedi 5 novembre 2016 à 21h00

BRUNOÏ ZARN *Ghost Rider - Rock Blues*

Brunoï Zarn revient avec un live rock'n'roll écartelé entre le blues de **Howlin' Wolf** et l'électro punk de **Suicide**...

Samedi 10 décembre 2016 à 21h00

PIERRE LAXAGUE

Sexe, mort, vie sociale

Le comédien et auteur toulousain **Pierre Laxague** incarne Fatima, et nous transporte dans l'univers d'une femme, parmi tant d'autres, soumise au dictat d'un mari macho. [...]

Pour adultes !

Samedi 28 janvier 2017 à 21h00

STRANGE LADIES

Trio nancéen, chansons, mais pas que

Une poésie surréaliste aux accents de séries américaines sulfureuses et autres influences alternatives. **Strange Ladies** c'est l'esprit de **Nico**, **Jeanne Moreau**, **Kurt Weil** ou encore **Colette Magny** en trois corps, un violon, claviers, clarinette et percussions.

Samedi 11 février 2017 à 21h00

JACK LONDON *Lecture / Images / Musique*

Surtout connu pour ses récits d'aventure, Jack London a laissé également le souvenir d'un homme engagé socialement et politiquement. **Fabrice Godard** aux images, **Sébastienopol** aux instruments, **Gilles Fossier** à la lecture des textes vous proposent un voyage où il sera question du Peuple d'en bas, de Révolution, de Lutte des classes et d'oligarchie.

Samedi 18 mars 2017 à 21h00

BUSTIC PLASTER *Hipdub electro / burlesk show*

Sous leur allure de freaks, ces 3 décalés du bocal vous plongent dans leur **Psychiatric Cosmic Show**, un monde où règnent absurde et burlesque ! Expérimentations sonores, entre hip-hop dub electro et punk, c'est la promesse d'un spectacle hybride bien vivant !

Samedi 15 avril 2017 à 21h00

EN GAOUACH TRIO *Trio tchatche d'Ôc*

Trio de chanson, tchatche d'Ôc... Musique populaire fédératrice, allègre et interactive. Un univers fantasque et festif évoquant l'ambiance des bals traditionnels...

Samedi 13 mai 2017 à 21h00

DE LA VIGNE À LA CUITE
le triomphe de bacchus

Lecture / Dégustation

Une sélection de textes et de chansons sur la vigne, le vin et l'ivresse proposée par **L'homme qui lit tout** accompagnée d'une dégustation menée par **Éric Djafour**, échanton de son état. Par ces temps qui courent beaucoup plus vite que nous, il est juste et bon de rendre grâce au seul dieu qui nous promet le paradis ici-bas.

Samedi 21 juin 2017 à 21h00

FÊTE DE LA MUSIQUE

MERCI TARZAN *Concert / Manège / DJ*

Merci Tarzan prône le rock de la jungle en le criant sur tous les toits, de liane en liane. Venus d'univers musicaux différents, les membres du groupe s'allient pour vous balancer un gros punk-rock-hiphop qui tache.

Le Schmilblick Club, un vrai manège rétro patronné par DJ Victor Betty, vrai-faux forrain.

Pour les petits et les grands aussi

L'Office de tourisme communiqué

Dans le cadre de son rôle d'animation et de promotion du territoire, l'office de tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac :

- › Etablit chaque mois un calendrier des animations du territoire
- › Inscrit vos animations sur le site Internet de l'office de tourisme www.tourisme-vignoble-bastides.com et sur celui du Comité Départemental du Tourisme www.tourisme-tarn.com.
- › Projette vos animations, affiche ou document graphique ou photo, sur les écrans dédiés à l'événementiel dans les bureaux d'information touristique ouverts à l'année.
- › Met à disposition des visiteurs les flyers sur les présentoirs. Ces services vous sont proposés gratuitement

Comment faire pour déclarer une animation ?

L'office de tourisme vous invite à lui transmettre le maximum d'informations (horaire, lieu, tarif, contact, etc.) :

- › En complétant le questionnaire à télécharger à l'adresse Internet suivante :
<https://drive.google.com/a/e.rascol.net/file/d/oBwHKU3UQO6OXVFgtTDh5VU5ZUjQ/view>
- › en le renvoyant à info@tourisme-vignoble-bastides.com, ou
- › en le déposant dans un des bureaux d'information touristique du territoire.

Quand déclarer une animation ?

Pour être assuré de faire paraître votre annonce dans le calendrier des animations, il est impératif de la déclarer :

- › au plus tôt, et
- › dans tous les cas avant le 15 du mois précédent l'animation,
- › et aussi à tout moment sur le site Internet.

L'office de tourisme vous invite également à lui transmettre par mail et dans les meilleurs délais, les affiches, flyers, photos et programme au format JPEG (format minimum 500x300 pixels) ou en PDF, pour illustrer votre événement.

Vous êtes aussi les bienvenus dans les bureaux d'accueil de l'office de tourisme – Gaillac, Graulhet, Rabastens, Castelnau de Montmiral, Lisle sur Tarn, Puycelsi, Salvagnac, Cahuzac sur Vère – afin de présenter de manière plus personnelle et conviviale votre activité et vos manifestations, et ainsi en faciliter la promotion.

Pour toute autre question touchant aux activités touristiques dans le Salvagnacois, et en dehors de la saison touristique, vous pouvez vous adresser à Yves RAYMOND (06 83 56 08 85 et fynn.raymond@orange.fr).



SOIREE
CABARET
Avec Asquith Show Cie

Participation libre

Au profit de l'Association pour l'Accueil des Réfugiés
en Pays Rabastinois

SAMEDI 22 OCTOBRE

20 H 30

SALLE RENE CASSIN

ST SULPICE

Agenda des manifestations

OCTOBRE

Samedi 8

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

Samedi 8

Spectacle PRISCA DE GRIMON
et LES TAPAS
19h 30 au Galetas.
Infos/Réservations 06 78 30 92 81



Dimanche 9

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

Dimanches 9, 16, 23 et 30

Concours de belote
21h - Salle Caraven Cachin

Dimanche 16

Thé dansant
14h 30 - Salle omnisports

Du mardi 25 au vendredi 28

Stage marionnettes fabrication et jeu
au Galetas
Organisé par Lumen&Co
infos inscriptions 07 81 08 28 77

NOVEMBRE

Samedi 5

Concert Rock blues BRUNOÏ ZARN
21h au Galetas
Infos/Réservations 06 78 30 92 81

Dimanche 6, 13, 20 et 27

Concours de belote
21h - Salle Caraven Cachin

Samedi 12

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

Dimanche 13

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

Repas du secours catholique

12h - Salle des fêtes de Montgaillard
Réservations 05 63 33 51 51

Dimanche 20

Thé dansant
14h 30 - Salle omnisports

Dimanche 27

Loto de l'Auto Cross
14h30 - Salle omnisports

DÉCEMBRE

Dimanche 4, 11, 18

Concours de belote
21h - Salle Caraven Cachin

Samedi 10

One mon show
de PIERRE LAXAGUE
21h au Galetas
Infos/Réservations 06 78 30 92 81



Samedi 10

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

Dimanche 11

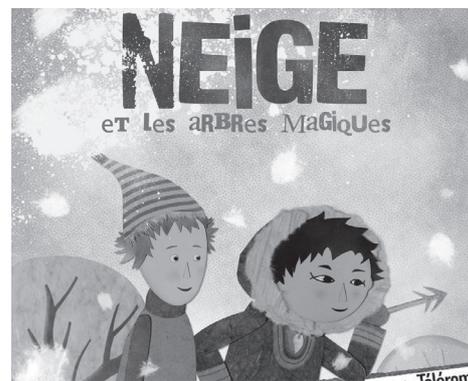
Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

Dimanche 11

Marché de Noël

Samedi 17

Cinéma :
«Neige et les arbres magiques»
et 3 autres courts métrages
Organisé par Lumen&Co
15h au Galetas - 4€



JANVIER 2017

Dimanche 8

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

Dimanche 8, 15, 21 et 28

Concours de belote
21h - Salle Caraven Cachin

Samedi 12

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

Dimanche 15

Thé dansant
14h 30 - Salle omnisports

Samedi 28

Concert STRANGES LADIES
21h au Galetas
Infos/Réservations 06 78 30 92 81



CENTRE DE SECOURS DE SALVAGNAC

05 63 40 57 23

AIDE-MENAGERE

Madame RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile (ASAD), vous reçoit dans la grande Salle de l'Espace Caraven Cachin, le lundi de 8h00 à 10h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Par téléphone au 05 63 57 32 58 ou 06 37 48 26 67.

Par mail : asad.salvagnac@orange.fr.

M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.

Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

CABINET MÉDICAL

Le Dr SIRUGUE et le Dr PICARD consultent sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h le samedi de 9h à 12h

(Secrétariat ouvert le matin au 05 63 33 52 50).

Le cabinet est fermé le mercredi après midi et certains samedi matin.

Vous pouvez joindre un médecin de garde de 20h à 8h ainsi que les weekends et les jours fériés au numéro 3966.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÈRE-GRÉSIGNE ET PAYS SALVAGNACOIS**

Bureau à Salvagnac :

Permanence au Lac des Sourigous le jeudi 9h30-17h30 et le vendredi 9h30-16h30

A partir de juin 2016 la permanence se fera au bureau, 2 allées Jean Jaurès.

Tél : 05 63 33 57 89 · communaute.salvagnac@orange.fr

Bureau à Castelnau

Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Tél : 05 63 81 48 15 · ccvg81@gmail.com

› s'adresser à eux pour tous renseignements/réclamations sur les ordures ménagères et le tri sélectif

› s'adresser à eux (service SPANC) pour l'assainissement autonome, installation nouvelle ou mise aux normes

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général

Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81

Lieu et horaires des permanences.

Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil
Lisle sur Tarn - mardi, jeudi - 7 rue Chambre de l'Edit

HORAIRES DE L' OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de Salvagnac est fermé pour la saison hivernale. **Office de tourisme de Gaillac** : 05 63 57 14 65
www.tourisme-vignoble-bastides.com

GENDARMERIE NATIONALE

Planning des brigades.

Communauté de brigades de Rabastens

La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;

le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Tel : 05 63 33 68 15.

cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;

le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Tel. 05 63 33 68 30.

La brigade de Salvagnac est ouverte

le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

**RESEAU TRANSPORT REGIONAL - HORAIRES DES CARS
LIGNE 921 – MONTAUBAN ALBI**

Six fois par jour en semaine et deux fois le dimanche, des rotations de bus permettent de se rendre

à Montauban ou Albi à partir de l'embranchement

RD999 / route de Saint Pierre (Abri bus).

www.mobimipy.fr



Samedi 17 décembre - 15 h

UN PROGRAMME

Folimage

Prix : 4 €

NEIGE

et Les aRBRes MaGiQues



*** Merveilleuse animation (...) Beau et fou comme la neige en été. **Télérama'**
*** Diversité graphique et richesse poétique. **POSITIF**
*** Une brève utopie irriguée de tendresse à partager sans réserve en famille pour garder le cœur au chaud. **Le Monde**

TIGRES À LA QUEUE LEU LEU Benoît CHIEUX - 6'

LA PETITE POUSSIE Chaitane CONVERSAT - 10'

ONE, TWO, TREE Yulia ARONOVA - 7'

NEIGE Antoine LANCIAUX / Sophie ROZE - 28'